

## Quelques doutes sur les finalités de la réforme territoriale

### Des services plus économiques?

Certains imaginent que les 11 milliards d'économies prévues sur les finances locales seront le produit des rationalisations budgétaires permises par la décentralisation. En réalité, ils procèdent d'une volonté de l'État de baisser les dotations pour contraindre les collectivités territoriales à réduire leurs dépenses et contribuer à la baisse du coût des services publics. Car l'économie réelle produite par la décentralisation est loin d'être une certitude. Un rapport de la Cour des Comptes d'octobre 2009 (*La conduite par l'État de la décentralisation*) affirmait que les transferts de compétence n'avaient pas concouru à réduire la dépense publique et que la décentralisation en elle-même était coûteuse sans qu'on puisse précisément mesurer ce coût.

### Des services plus efficaces?

La proximité produit-elle, par nature, une meilleure adéquation aux besoins des citoyens? Cette conception est souvent portée par la critique d'une administration centrale perçue comme bureaucratique et peu soucieuse des usagers.

Mais la décentralisation des décisions est loin de garantir des fonctionnements moins bureaucratiques et plus proches des besoins. Ce qui détermine si une organisation répond mieux aux besoins des usagers, ce sont les finalités qui lui sont données. Or il faut constater que la réforme actuelle procède davantage des impératifs économiques que l'analyse des besoins. Les débats actuels sur les pouvoirs respectifs de la commune et de l'intercommunalité témoignent que la rationalisation organisationnelle ne peut suffire à traiter la question.

Il y a fort à craindre que les premières conséquences de cette phase III de la décentralisation seront de réduire les moyens des services publics et de supprimer des services de proximité avec les conséquences que cela aura pour les usagers.

### Davantage de démocratie?

Là encore, il faut constater que la décentralisation ne porte pas en elle-même les vertus d'une meilleure démocratie. Ce qui construit la réalité d'une démocratie, c'est la volonté politique et non l'organisation du territoire. Force est de constater que, dès sa mise en place, cette phase de décentralisation n'a pas

donné leur place légitime aux représentants des personnels.

### Davantage d'égalité?

C'est tout d'abord une question politique : l'État doit réaffirmer son rôle réglementaire et régulateur pour que les aspirations à une démocratie locale soient en confrontation dialectique avec la question de l'égalité. Il reste légitime que l'État soit le garant de cette égalité.

C'est aussi une question économique : les collectivités territoriales sont très inégalement riches. Il en résulte pour les plus pauvres de devoir trouver des équilibres difficiles entre un recours forcément limité à l'impôt et la nature particulièrement élevée des charges auxquelles elle doivent faire front. Ce sont les territoires les plus pauvres qui doivent faire face aux dépenses les plus élevées notamment sur le plan social (RSA, APA)

Les récentes études (Assemblée des départements de France, avril 2015 et Observatoire de l'action sociale décentralisée, juin 2015) soulignent le risque pour certains départements de ne pas pouvoir tenir face à la hausse des dépenses sociales. La croissance des difficultés sociales augmentera la difficulté de ces territoires qui seront contraints à réduire leurs services publics locaux.

### Davantage d'initiatives?

Reste à prouver que les initiatives soit systématiquement favorisée par la dimension locale mais la question reste de mesurer les conséquences de ces initiatives. L'exemple des partenariats public-privé est particulièrement parlant : pour éviter un endettement difficile à assumer dans un territoire à faibles rentrées fiscales, certaines collectivités font appel à l'investissement privé. De nombreux exemples montrent qu'au-delà de la capacité à engager les investissements, ces solutions sont très coûteuses à moyen terme pour la collectivité.

Quant aux privatisations ou délégations à des entreprises privées, elles contribuent souvent, au-delà de leurs conséquences sur la précarisation de l'emploi, à des conceptions très inégalitaires guidées par les exigences concurrentielles et ce, sans amélioration du service public. Certaines communes font déjà marche arrière.